Allocution de M. Floquet

M. le président Floquet prend place au fauteuil et prononce l'a locution d'usage :

« Messieurs et chers collègues,

» En remontant à cette place, mon premier sentiment est de vous exprimer toute ma reconnaissance pour le grand honneur que vous me faites en m'appelant une troisième fois à la présidence. Ce témoignage de ma gratitude, je l'adresse à toutes les fractions de cette assemblée.

» Au nom de la Chambre, au nom de votre bureau définitif, je remercie le bureau provisoire.

» Laissez-moi seulement au début de la troisième année de notre législature renouveler, d'un cœur sincère, le vœu que je faisais déjà il y a un an et vous souhaiter « sereine et féconde » selon l'expression de notre doyen, la vie encore longue qui vous est promise par la loi.

» C'est à vous qu'il appartient de soutenir, d'inspirer, dans le calme revenu, la présidence nouvelle que vous avez su constituer au milieu du trouble des consciences, et c'est notre devoir de maintenir sur des bases solides l'harmonie durable entre les pouvoirs publics. Voilà l'intérêt national. Il n'est pas d'ébranler à son tour l'autorité du législatif après avoir heureusement rétabli le prestige menacé de l'exécutif.

» D'ailleurs, cette harmonie indispensable entre les pouvoirs publics n'exige pas de nous une renonciation à ce qu'on appelle les grandes ambitions. Ce qui est vrai, c'est qu'aujourd'hui, et cela n'est que naturel, les problèmes touchant à la procédure politique intéressent moins vivement la nation que les questions qui atteignent au fond même de ses grandes affaires : à ses finances publiques, à son industrie, à son commerce, au sort de ses travailleurs, à son état militaire, à sa situation internationale.

» C'est là, en effet, qu'il faut porter le viril effort de notre travail législatif.

» La justice la plus sévère à l'intérieur, la loyauté la plus scrupuleuse à l'extérieur, ce sont les conditions mêmes de la force nationale. Et il faut que nous soyons forts si nous voulons qu'on nous désire comme alliés et qu'on nous redoute comme adversaires.

« Former une union patriotique pour donner à la France toute sa force nationale ; travailler d'un commun effort à ses intérêts moraux et matériels, ce n'est pas renoncer à la politique que demandent les temps que nous traversons. Ce n'est pas déchoir, c'est obéir à la volonté de nos pères. »

Le budget

Le ministre de l'intérieur dépose un projet de loi sur le projet de budget rectifié de 1888 et un projet de loi sur le régime des sucres.

M. Delisse. — Je ferai remarquer que l'industrie des sucres serait menacée par un nouveau régime fiscal. C'est à la commission des sucres qu'il convient de renvoyer ce dernier projet.

M. le ministre de l'intérieur. — Ce projet intéresse l'équilibre budgétaire : j'insiste au nom de mon collègue des finances pour le renvoi à la commission du budget.

M. Camescasse. — L'examen de ce projet doit être renvoyé à une commission spéciale et nommé provisoirement pour étudier ces questions.

A la majorité de 313 voix, le projet est renvoyé à la commission du budget.

La disgrâce de M. Vigneau

M. Letellier prend la parole pour adresser une question au ministre de la justice.

Je rappelle, dit-il, le texte du décret qui a relevé M. Vigneau de ses fonctions. Ce magistrat est en outre déféré à la Cour de cassation. Après avoir été condamné, il va donc être jugé. (Bruits et rires). C'est du moins ce qui résulte d'une note publiée par l'*Agence Havas*.

Deux versions ont couru sur ces faits. On dit que le gouvernement, se trouvant en présence d'un magistrat décidé à faire son devoir et à se refuser à des complaisances coupables, se serait décidé à le révoquer. C'est là une calomnie. (Bruits divers.)

Ce qui paraît plus vraisemblable, c'est que ce magistrat se serait rencontré dans un restaurant avec des témoins et qu'il aurait pris un nom faux pour obtenir certaines révélations par le téléphone.

La conscience publique est émue et réclame des explications très nettes, qui démontrent que dans ce pays, la justice n'est pas un vain mot. (Rires ironiques à droite.)

M. Fallières. — Avant de déférer M. Vigneau à la cour de cassation, j'ai retiré l'instruction à ce magistrat, qui avait emmené un témoin dîner avec lui dans un restaurant voisin, puis transformant le témoin en inculpé, l'avait fait arrêter dans la soirée. (Rires).

Ce fait profondément regrettable n'est encore rien à côté de celui-ci :

Le même juge s'est mis en communication téléphonique avec un autre témoin, de façon à lui faire croire qu'il était interrogé par un ami.

L'instruction ainsi conduite cessait d'être conforme à la dignité de la magistrature et à l'impartialité qui est dans le vœu de la loi.

Le ministre déclare qu'il n'y a rien de changé dans la situation des inculpés; la justice suivra son cours et l'instruction établira si on se trouve en présence de faits qui sont sous le coup de la loi. (Bruits divers.)

L'incident est clos.

La responsabilité ministérielle

M. Gaudin-Villaine dépose un projet tendant à placer les ministres de la guerre et de la marine en dehors de la responsabilité ministérielle.

L'urgence n'est pas déclarée.

L'amnistie pour les crimes ou délits politiques

M. Basly, dépose une proposition de loi, tendant à accorder l'amnistie pour les crimes ou délits politiques et demande l'urgence.

M. Tirard, dit que le gouvernement est absolument opposé à l'amnistie.

M. Gaillard du Vauxluse, signale une situation très intéressante : Un condamné compromis dans les affaires de Decazeville a des enfants qui sont aujourd'hui dans la plus grande misère.

M. de Larochefoucauld. — Qu'on me les donne, ces enfants, je les ferai élever. (Applaudissements prolongés).

L'urgence est repoussée par 265 voix voix contre 197.

La séance est levée à six heures et renvoyée à samedi.

DANS LES COULOIRS

DU SÉNAT

L'affaire Vigneau. — L'incident de Florence. — Le président et secrétaires des bureaux. — Les dossiers des nouveaux sénateurs. — Le nombre des projets soumis au Sénat.

Paris, 12 janvier.

L'affaire Vigneau a, encore aujourd'hui, fait l'objet principal des conversations au Luxembourg. Je dois dire que les membres de la Chambre haute témoignent d'une assez sérieuse indulgence pour l'ancien juge d'instruction qui sera peut-être bientôt rayé des cadres de la magistrature française. Il a manqué de forme, voilà ce que la plupart des sénateurs, et non des moins sévères, disent des actes qui lui sont reprochés. Et il me faut également constater qu'ils ajoutent :

— « Personne n'eut songé à lui reprocher ses moyens d'investigations si un autre que M. Wilson eut du en être la victime. »

On envisage les affaires d'Italie, aujourd'hui, avec d'autant plus de calme qu'on comprend bien que M. Crispi a fait, pour cette fois, de bien inutile besogne, en tendant sous nos pas le grossier traquenard à lui fourni par son ami le chancelier de fer.

On se montre donc rassuré sinon pour l'avenir du moins pour le présent.

Avant la séance publique, les bureaux du Sénat, renouvelés le 10 janvier, se sont constitués et ont élu leurs présidents et secrétaires.

Voici, du reste, les noms des présidents par ordre de bureau : MM. Corbon, amiral Jaurès, Carquet (Savoie), Barthelemy St-Hilaire, Henry Didier, Testelin, Schœlcher, colonel Meynadier, Wallon.

Les secrétaires élus, par ordre de bureau, sont MM. de Montesquiou-Frezenzac (Gers), de Casabianca (Corse), Pradel (Ardèche), Fréry, Isaac, Brossard (Loire) G. Martin, Magniez, E. Guyot.

Leur installation a eu lieu immédiatement.

L'examen des dossiers des nouveaux sénateurs a commencé aujourd'hui; une seule élection paraît devoir être contestée sérieusement, c'est celle de M. Lesneur, élu à Constantine, en remplacement de M. Forcioli. On parle d'une incrimination de huit bulletins de vote, qui friserait la fraude de près.

On se distribue l'état des projets et propositions de lois soumis à l'examen du Sénat depuis le renouvellement partiel de 1885.

Il en résulte que 19 projets et propositions de lois sont à l'état de rapport sur le fond; que une proposition de loi est à l'état de rapport sommaire; 32 projets et propositions sont entre les mains de commissions spéciales, enfin trois projets et propositions sont encore à soumettre aux bureaux : soit en tout 55 projets et propositions.

Et tout cela depuis trois ans!

C'est ce que M. Carnot appelle l'activité du Sénat !

NOUVELLES DU JOUR

Dîner militaire à l'Elysée

Paris, 13 janvier, 12 h. 25. — Ce soir à l'*Elysée un grand dîner militaire a eu lieu*. Y assistaient : le ministre de la guerre, les commandants de corps d'armée, le ministre de la marine, et plusieurs autres officiers généraux de terre et de mer.

Le dîner a été suivi d'une réception ouverte où l'affluence était très grande.

Il nous est absolument impossible de citer les noms, on nous dit cependant y avoir vu MM. Clémenceau, Ferry, de Freycinet, etc.

Le président de la République s'est entretenu, paraît-il, quelques instants avec chacun d'eux et aussi avec le général Boulanger, et enfin avec M. Boucher, procureur général, qui est également venu à la réception.

Mort du contre-amiral de Lapelin

Paris, 12 janvier, 11 h. 18.— M. le contre-amiral de Lapelin, ancien gouverneur de la Martinique, est mort aujourd'hui à Paris.

L'incident de Florence

Rome, 12 janvier. — L'ambassade française vient d'être prévenue par M. Crispi que les négociations relatives à l'incident de Florence auraient lieu à Paris, directement entre le général Ménabréa et M. Flourens.

L'état du kronprinz

San-Remo, 12 janvier. — L'indisposition du kronprinz n'était qu'accidentelle; elle n'a pas eu de suites. L'indisposition remontait du reste au 10, et provenait que le prince avait été saisi par le froid à la promenade après son repas.

M. Wilson et les journaux de Paris

On lit dans la *Patrie* :

« Nous voudrions bien savoir dans quel but on fait rechercher en ce moment, *par ordre ministériel*, dans tous les journaux de Paris, ceux qui ont eu des *appréciations trop vives* pour le seigneur Wilson depuis l'enquête qui a été ouverte contre lui ? — Le gendre de M. Grévy a des amis bien puissants !! »

La convocation du Reichsrath autrichien

La *Weiner Zeitung* annonce que le comte Taafe président du conseil des ministres en Cisleithanie, a reçu une lettre autographe impériale qui convoque le Reichsrath pour le 25 janvier.

Le prince Napoléon à Vérône

Rome, 12 janvier. — Le prince Napoléon est arrivé à Vérône. Il est allé voir le prince Louis Napoléon, lieutenant de cavalerie, puis il a reçu le préfet et le maire.

Une lettre du Prince Victor à Léon XIII

Rome, 12 janvier. — Le prince Victor Napoléon a écrit au Pape pour lui présenter ses félicitations à l'occasion de son jubilé sacerdotal.

Les obsèques de M. Raynaud et de M. Maquet

Paris, 12 janvier. — Les obsèques de M. Raynaud, la victime de l'agression de la rue Bellechasse, ont été célébrées aujourd'hui à midi, à l'église St-Nicolas du Chardonnet.

Le corps est resté exposé pendant une heure dans une magnifique chapelle ardente installée à la maison mortuaire, 50, boulevard Saint-Germain.

De nombreuses couronnes étaient déposées autour du cercueil.

Les honneurs militaires ont été rendus au défunt, officier de la Légion d'honneur, par un détachement du 102e régiment de ligne.

Le deuil était conduit par M. Froclich, neveu, qui donnait le bras à Mme Raynaud.

Les cordons du poêle étaient tenus par M. Brame, inspecteur général des ponts et chaussées, le général Barbe, directeur de l'Ecole polytechnique, Mascart, de l'Institut, Baron, chef de l'exploitation, Fribourg, chef du matériel et Gaudy, chef du personnel.

Les couronnes envoyées par l'Ecole supérieure de télégraphie, le Poste central des télégraphes, le Dépôt des ateliers, la Direction de l'exploitation, les ingénieurs des télégraphes étaient portées par les employés de l'administration.

Après le service religieux, le corps a été transporté à la gare de Lyon, où deux discours ont été prononcés par M. Mascart, au nom des électriciens, et M. Coulon, directeur des postes.

L'inhumation a lieu à Trans, près de Draguignan (Var).

Dans l'assistance, on a remarqué M. Tirard, ministre des finances, tous les chefs de service, des députations de l'Ecole polytechnique, d'employés des postes et des télégraphes, etc.

A la même heure ont eu lieu à l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, les obsèques de M. Maquet. Fort peu de personnes assistaient à cette cérémonie.

Parmi les couronnes qui ornaient le corbillard, les assistants ont remarqué celles envoyées par l'*Opéra* et le *Conservatoire*.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Ritt, Halevy, de Bornier et Montagne.

L'inhumation a eu lieu au cimetière du Père-Lachaise.

Deux discours ont été prononcés par MM. Halevy et de Bornier.

L'absence de M. A. Dumas a été fort commentée.

Le duc Torlonia

Rome, 12 janvier. — Conseil municipal. — M. le marquis Guiccioli, adjoint, chargé des fonctions de maire, a lu une délibération prise par la commission exécutive du conseil municipal, à la suite de la révocation du duc Torlonia.

Il résulte de cette délibération que la commission a décidé de conserver ses fonctions.

Le duel à la frontière belge

Le journal *Paris* a reçu de Bruxelles les renseignements suivants :

Un duel a eu lieu, la semaine dernière, à la frontière entre deux officiers, non comme on l'avait dit entre un officier français et un officier allemand, mais entre deux officiers français; le motif du duel était une discussion survenue entre ces messieurs. Les deux adversaires ont été légèrement blessés et se sont réconciliés sur le terrain.

Une syncope du Kronprinz

On lit dans la *France* :

L'ambassadeur allemand à Paris, a reçu ce matin, un télégramme de San Remo, l'informant que le Kronprinz a été pris d'un évanouissement qui a duré plus d'une heure.

Le général Kaulbars qui rentre en scène

Le général Kaulbars vient d'écrire à un journaliste de Sofia, avec lequel il avait été en rapport pendant son séjour en Bulgarie :

« Je me rappelle toujours avec plaisir les heures que nous avons passées ensemble. Depuis, bien des choses ont changé, excepté la décision ferme (le mot est souligné) de mon pays de ne céder, sous aucun prétexte, sur aucune des questions que j'ai exposées aux Bulgares en 1886. Le monde s'écroulerait que nous ne ferions pas de concessions. »

Une émeute à Roustchouk

Bucharest, 12 janvier. — Une grande manifestation contre le prince Ferdinand, a eu lieu à Roustchouk.

Dans la plupart des maisons, on a hissé, à l'occasion du Noël grec, des drapeaux portant l'inscription : *A bas Cobourg* !

La police a opéré quelques arrestations, mais la population a délivré les prisonniers des mains des agents.

Des gendarmes accourus, ont chargé le peuple, qui a riposté par des coups de fusils.

Il y eu plusieurs blessés et tués.

Tremblement de terre en Tunisie

Tunis, 12 janvier. — On a ressenti, à minuit trente, une secousse de tremblement de terre, avec oscillation de l'Ouest à l'Est. Elle a été accompagnée d'une détonation semblable à un coup de canon, de pluie, vent et tonnerre. Il n'y a eu en ville aucun dégât.

La griffe révélatrice

On écrit de Lunéville au *Paris* :

« Un de nos concitoyens a fait route ces jours-ci, d'Avricourt à Lunéville, avec un de ses amis M. X... qui habite l'Alsace et qui *se rendait à Paris*. La lecture d'un journal amena la conversation sur les exploits de M. Wilson et de ses complices. M. X... dit à ce propos à son ami qu'un hasard vraiment extraordinaire avait mis entre ses mains des preuves non équivoques des relations de Mme Ratazzi avec l'Elysée.

» Et à l'appui de son dire, M. X... exhiba de son portefeuille une lettre sur l'enveloppe de laquelle figurait la *griffe du président de la République et l'adresse de Mme Ratazzi*; le timbre de la poste portait le *millésime 1884*.

» Et notre ami de demander à M. X.. comment il se trouvait *en possession de ce document*.

» — Par ma bonne, répondit-il.

» Et comment cela ?

» — C'est fort simple. Il y a trois ans, ma domestique était au service de Mme Ratazzi et particulièrement chargée des commissions discrètes ; par exemple, elle porta de nombreuses correspondances chez le général d'Andlau, qui se trouvait souvent chez Mme Ratazzi avec M. Wilson.

» Cette fille nous a dit en propres termes : « *Nous avons fait décorer huit personnes, dont un certain négociant, pour 3,000 francs.* » Et elle citait les noms et adresses de ces personnes.

» M. X... ajouta que, fort intrigué, il voulut vérifier ces assertions, et qu'il constata sur le Bottin que les adresses indiquées par sa domestique étaient absolument exactes et que les personnes désignées étaient effectivement décorées.

» Telle est la conversation qui a eu lieu, au commencement de cette semaine, dans un wagon d'un train d'Avricourt à Lunéville, entre trois personnes. »

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

Importations et exportations de la laine et des produits de l'industrie lainière pendant les onze premiers mois des années 1879 à 1887.

Les statistiques du commerce spécial de la France contiennent sur l'importance des importations et exportations de la laine dans la période de janvier à novembre des neuf dernières années, des indications bonnes à retenir.

La valeur d'importation des laines brutes a été successivement de 282.115.000 fr. en 1879, 358.525.000 fr. en 1880, 288.966 000 fr. en 1881, 287.562.000 fr. en 1882, 305.291.000 fr. en 1883, 314.088.000 fr. en 1884, 262.360.000 fr. en 1885, 376.220.000 fr. en 1886 et 321.519.000 fr. en 1887. Cette dernière année compte donc parmi les plus favorisées, comme importance, de la période.

L'entrée des produits fabriqués est toujours en décroissance ainsi qu'on peut le constater par les chiffres suivants. Les laines ont été importés pour une valeur de 13.044.000 fr. en 1879, de 15.887.000 fr. en 1880, de 12.742.000 fr. en 1881, de 15.292.000 fr. en 1882, de 16.605.000 fr. en 1883, de 15.449.000 fr. en 1884, de 20.234.000 fr. en 1885, de 13.684.000 fr en 1886 et de 10.975.000 fr. en 1887. L'importation des tissus de laine a aussi diminué sensiblement en 1887 avec un chiffre de 58.775.000 fr. alors que la valeur avait été de 66.881.000 fr. en 1886, de 70.983.000 fr. en 1885, de 80.728.000 fr. en 1884, de 85.491.000 fr. 1883, de 78.106.000 fr. en 1882, de 69.817.000 fr. en 1881, de 70.871.000 fr. en 1880 et de 63.500.000 fr. 1879.

L'exportation des fils et tissus de laine n'a pas donné d'aussi bons résultats : l'année 1887 doit être considérée comme une année moyenne. Le chiffre des laines filées exportées est pour 1887 de 33.463.000 fr. ; il était de 35.388.000 fr. en 1886, de 31.079.000 fr. en 1885, de 27.361.000 fr. en 1884, de 30.460.000 fr. en 1883, de 35.586.000 fr. en 1882, de 34.942.000 fr. en 1881, de 44.942.000 fr. en 1880 et de 39.048.000 fr. en 1879. Pour les tissus de laine, voici les valeurs de sorties afférentes à chaque année: 1879, 287.312.000 fr.; 1880, 341 587.000 fr.; 1881. 335.667.000 fr.; 1882, 376.870.000 fr.; 1883. 345.221.000 fr.; 1884, 308.274.000 fr.; 1885, 310.389.000 fr.; 1886 313.150.000 fr. et 1887, 317.837.000 fr

La laine à Londres

(De notre correspondant spécial)

LONDRES, 12 janvier.
(Wool Exchange, City).

Bien que le brouillard n'ait pas encore entièrement disparu, la vente de laines communes commencée hier a pu être terminée aujourd'hui. Les catalogues contenaient 4.400 balles de toutes sortes. Les Perse n'ont pas éprouvé de changement sur les cours d'hier, soit environ les prix de la dernière vente de septembre, les blanches étant plus demandées que les couleurs. Les poils de chameau sont un peu au-dessus des cours de septembre bien qu'un peu en dessous des prix payés récemment par contrat privé ; les mohair se vendent absolument dans les mêmes conditions. Comme d'habitude, les vendeurs retirent un grand tiers des quantités offertes.

L'Angleterre seule est représentée à la salle de vente, la France aimant généralement mieux opérer à Liverpool qu'ici.

Tous les acheteurs venus du Yorkshire s'accordent à regarder la position actuelle de la laine comme satisfaisante ; ils signalent une hausse d'environ 5 0/0 sur les bons peignés d'Australie depuis le commencement de l'année.

La Banque d'Angleterre vient de changer son taux d'intérêt de 4 0/0 qu'il était à 3 1/2.

Laines

ANVERS, 12 janvier.

Il a été traité 35 balles de laine d'Australie, en suint.

MARSEILLE, 11 janvier.

On a vendu 95 balles de laine Georgie, deuxième tonte, à fr. 120.

LIVERPOOL, 11 janvier.

La première série des ventes publiques des laines des Indes s'ouvrira ici le mardi 17 courant : elle comprendra 22.100 balles, dont 5.500 balles passeront sous le marteau le mardi 18, 5.500 le jeudi 19 et 5.550 le vendredi 20.

MELBOURNE, 7 janvier.

Les expéditions des ports de Melbourne, Sydney, Adélaïde et Queensland pour l'Angleterre, pendant le mois de décembre, ont comporté 200.000 balles de laines.

Mouvement maritime lainier

Le steamer *Dom-Pedro* a suivi le 7 janvier de Ténériffe pour la Plata où il chargera en laines pour le Havre et Dunkerque.

Le steamer *Congo* allant de Marseille à Dunkerque a touché le 11 janvier à Bordeaux.

Le steamer *Marie* est arrivé le 11 janvier à Oran d'Arzen et y charge pour Dunkerque.

Le steamer *Ella-Sayer* est arrivé le 4 janvier à Aiger venant de Dunkerque et Cardif.

Le steamer allemand *Hannover* a débarqué à Anvers 232 b. laine de Montevideo et 38 de Buenos Ayres.

Le steamer *Bleia* a débarqué à Anvers 997 b. laine de Buenos-Ayres et 149 de Montevideo.

Le steamer *Shakespeare* allant de la Plata à Anvers avec laines, a passé le 10 janvier à Ténériffe.

Le steamer *Meath* est parti le 9 janvier de Madère pour Liverpool venant de la Plata.

Le steamer *Murrumbidgee* est arrivé le 9 janvier à Melbourne (Australie) où il abarge en laines pour l'Europe.

Le steamer *Paramatta* allant de l'Australie à Londres avec laines, a passé le 10 janvier à Gibraltar, attendu samedi 14 courant en ce port.

Le steamer *Ormuz* venant d'Australie, a passé le 11 janvier à Gibraltar.

Le voilier *Miltiades* est parti le 11 janvier de Melbourne (Australie) pour Londres.

Le voilier *Sophocles* est parti le 11 janvier de Sydney (Australie) pour Londres.

Le steamer *Matapan* allant de Bordeaux à la Plata a suivi le 9 janvier de Dakar (Sénégal).

Le steamer *Calédonien* débarquait le 12 courant à Marseille ses laines d'Australie.

Le steamer *Belgrano* est attendu dans quelques jours à Dunkerque venant de la Plata avec laines.

Les steamers *Pampa* et *Ville de-San-Nicolas* sont attendus au même port vers le commencement de février avec laines.

Le steamer *Ville-de-Lille* venant de Bordeaux et Marseille, est arrivé le 12 janvier au soir à Dunkerque avec quelques jours de retard cause par la brume ; il est porteur de 420 b. laine prises à Marseille et de 120 b. chargées à Bordeaux.

Le steamer *Khadéen* a débarqué à Marseille 10 caisses indigo chargées à Calcutta pour Lille.

Le steamer *Ville de-Riposto* est parti le 10 janvier de Philippeville pour Alger où il chargera pour Dunkerque et le Havre.

Le steamer *Béarn* est arrivé le 11 janvier à Marseille venant de la Plata.

Le steamer *Manche* est parti le 11 janvier de Marseille pour Londres avec laines.

Le steamer *Chéribon* est arrivé le 7 janvier à Montevideo venant de Marseille prendre charge en laines.

Le steamer *Marina* ayant débarqué ses laines de la Plata à Dunkerque, a suivi le 12 de ce port pour Anvers où il prendra de nouveau charge en laines pour la Plata.

Marchés allemands

Bulletin spécial de la bourse de coton de Brême du 31 décembre au 7 janvier

Importé : coton d'Amérique	300	balles
» des Indes	...	»
» diverses	272	»
Total	572	balles
Disposé : coton d'Amérique	...	»
» des Indes	...	»
» diverses	272	»
Total	272	balles
Stock le 7 janvier : coton d'Amérique	23.442	»
des Indes	6.621	»
Total	30.063	balles

Le marché était calme, plus de demandes aux prix plus bas.

Prix : Uppland middling fair 56 1/2 d., good middling 55 d., middling 53 1/2 d., low middling 51 1/2 d., good ordinair 49 d., ordinair 46 d., Oomra good 43 1/2 d., good fair 40 1/2 d., Bengal fine 37 d., fully good 35 d., good 33d.

Marchés anglais

BRADFORD, 10 janvier.

Laines. Le marché est un peu plus calme et la situation dénote, en général, plutôt du desappointement. Les cours, toutefois, sont extrêmement fermes et bien qu'on ne puisse marquer aucune avance sur les cotations, néanmoins les acheteurs ont dans tous les cas à payer très cher. Mais il se traite moins d'affaires et le caractère faible et languissant de la demande n'est pas tout à fait ce qu'on attendait. Il existe une rareté considérable pour cette époque de l'année, dans différents genres importants, et les detenteurs éprouvent une difficulté inaccoutumée à remplacer ce qu'ils ont vendu. Les peignés d'Australie se maintiennent pleinement aux derniers cours.

Les Mohairs sont sans changement.

Fils. — Les rapports des négociants exportateurs ne sont pas tout à fait satisfaisants. Il est évident que la hausse établie par les filateurs, bien qu'elle ne corresponde pas encore au prix de la laine, a suffi pour détourner les acheteurs qui réduisent certainement leurs opérations. Les ordres placés récemment avaient été pris aux anciens cours et l'avance demandée par les filateurs n'avait pas été payée. Mais si les consommateurs étrangers demandent du fil, il n'est pas probable, tant que la laine restera ferme, qu'ils puissent opérer à meilleur marché. Les filateurs sont encore pourvus d'ordres et il se produit quelques petits renouvellements en retors, en bobines, en mélangés, et spécialement en fils mohairs. Les filateurs restent assez occupés pour le commerce de l'intérieur.

Tissus. — Le commerce des tissus continue à s'améliorer un peu. Les négociants qui renouvellent leurs commissions sont forcés de payer un peu de hausse. Les fabricants de draps sont très occupés et il se traite plus d'affaires en doublures.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Les prochaines élections municipales. — Un « republicain-radical » fait, dans le *Nord*, la leçon au *Progrès*. Il lui reproche, non sans amertume, ses velléités d'entente avec une dizaine des *libéraux* du Conseil actuel.

Le *Nord* assure qu'il n'aura pas besoin d'aller supplier les « réactionnaires » pour avoir des hommes *au courant des aspirations et des besoins de notre laborieuse cité*.

Au dire du *Nord*, on aurait décidé, à l'unanimité, dans une réunion de la *Ligue républicaine* de ne faire appel à *aucun* des membres du présent conseil. M. François Roussel, lui-même, est repoussé. C'est l'excommunication du centre gauche et de tous les républicains conservateurs ou libéraux.

La liste cependant n'est pas faite et le *Nord* convie le *Progrès* à lui venir en aide pour la former.

Le *Nord* veut que les partis de gauche prennent soient représentés *selon leurs forces numériques*.

Le *Nord* prêche pour sa chapelle, je veux dire pour sa nuance. Il sait bien que les radicaux sont, avec les socialistes, les plus nombreux, et de beaucoup, dans la gauche roubaisienne.

Mlle Coulbaux, directrice de l'Institut Sévigné, vient d'avoir la douleur de perdre son père, M. Adolphe Coulbaux, décédé, jeudi, à l'âge de 68 ans, administré des derniers sacrements.

Un noyé. — Vendredi, vers onze heures, M. Vanpouille, écluseur, aperçut dans le canal, près du Pont du Sacré-Cœur, un cadavre qui flottait à quelques centimètres de la surface de l'eau.

Il attira le corps sur la berge et fit mander la police.

Il est probable que ce noyé est M. Lecomte, de Tourcoing, dont nous avons constaté la disparition mystérieuse il y a une quinzaine de jours.

On se rappelle que le chapeau de M. Lecomte avait été retrouvé sur le bord de l'écluse du pont Morel.

Le cadavre était presqu'entièrement décomposé. Il était vêtu de vêtements de drap noir.

La barbe était rousse et les cheveux châtains.

Résultats d'adjudications. — Voici les résultats de l'adjudication des fournitures scolaires pour les années 1888, 1889 et 1890.

1er lot. — Fourniture de livres. Devis : 20,000 fr. MM. César Lenoir, de Lille, 42 10 pour cent ; Deloffre, de Landrecies, 42 30, adjudicataire.

2e lot. — Fournitures de bureaux : 25,000 fr. MM. G. Delagrave et Cie, de Paris, 45.15 ; César Lenoir, de Lille, 53 ; Deloffre, 53.30, adjudicataire.

3e lot. — Livraison du matériel d'enseignement : 5.000 fr. M. César Lenoir, de Lille, 17 pour cent. ; Delagrave, 20.25 ; Deloffre, 23, adjudicataire.

Recensement des pigeons voyageurs. — Le maire de la ville de Roubaix a l'honneur de rappeler aux propriétaires de pigeons voyageurs et aux présidents des sociétés colombophiles qu'ils doivent, conformément à l'art. 4 du décret du 15 septembre 1885, faire la déclaration de leurs pigeons voyageurs. (Bureau du secrétariat de la mairie.)

Ceux qui négligeraient de remplir cette formalité obligatoire, y seront contraints et seront punis selon la loi.

Chronique colombophile. — L'exposition de dimanche dernier au cercle *Union* a été, en tous points, digne des précédentes, pour ne pas dire supérieure, en brillants sujets.

Magnifique la grande collection de M. François Hazebrouck ! Au premier coup d'œil il est facile de voir qu'on a devant soi, des types de pigeons-voyageurs que seules l'expérience et la patience d'un vieil amateur, ont pu créer après avoir croisé et mélangé le plus pur sang des différentes races belges renommées. Jamais il n'a été possible à aucun amateur de réunir une aussi grande quantité de sujets d'élite, dont la critique n'a pu relever le moindre défaut. Aussi, M. Hazebrouck a-t-il été couvert de félicitations par les nombreux visiteurs, qui sont partis enchantés de cette exposition, dont ils conserveront longtemps un heureux souvenir.

M. Albert Gaufet a beaucoup étonné les colombophiles roubaisiens qui savent que M. Gaufet s'occupe, depuis peu de temps, de pigeons-voyageurs. C'est à pas de géant qu'il a marché dans ce sport. Sa collection, quoique moins nombreuse, était choisie avec un goût qui denote chez l'amateur des connaissances approfondies; il n'est pas douteux qu'avant quelques années M. Gaufet se tiendra au premier rang du cercle *Union*.

Dimanche prochain 15 janvier exposition du pigeonnier renommé de M. Ed. Dujardin. Tous les amateurs roubaisiens connaissent les exploits brillants de ses sujets. Pour n'en rappeler qu'un seul, disons que déjà en 1884 M. Dujardin enlevait en Belgique le deuxième prix d'honneur de Tolosa (Espagne). Ce brillant succès lui valut alors une réception splendide que tous les journaux relatèrent à l'époque.

En outre de ses pigeons M. Dujardin exposera aussi son matériel colombophile : Les amateurs qui n'ont pu se rendre à Bruxelles le 18 décembre dernier pourront voir l'appareil exposé par M. Dujardin qui obtint un diplôme d'honneur à l'exposition universelle et qui lui valut une véritable ovation de la part des amateurs français.

MM. De Geyter, père et fils, marchands de beurre, place du Trichon, nous prient de dire que ce ne sont pas eux qui ont été condamnés, jeudi, par le tribunal correctionnel de Lille, pour vente de beurre falsifié.

— M. Mathieu Smeets-Verschingel, marchand de beurre, rue Sébastopol, près de la Place du Trichon, nous prie de dire la même chose.

Wasquehal. — Avant-hier soir, vers onze heures et demie, les gendarmes Groux et Schaffner, de Roubaix, passant près du *Pavé de Lille* entendirent des cris de détresse.

S'approchant de l'endroit d'où partaient ces appels désespérés, ils aperçurent, se débattant dans la vase, un homme et une femme qui se trouvaient dans la position la plus critique.

Le fossé était profond, et il était plus que temps qu'on portât secours aux malheureux : Déjà la femme ne donnait plus signe de vie.

Les gendarmes, après les avoir retirés l'un après l'autre, les transportèrent dans une maison voisine, occupée par Mme Coppet : celle-ci donna les soins les plus dévoués aux victimes, qui sont à présent hors de danger. Tous deux habitent Wasquehal. Ce sont deux journaliers, nommés Céline Dujardin et Pierre Pollet.

Le gendarme Groux n'en est pas à son coup d'essai. Le 20 novembre 1882, il retirait sain et sauf du canal un certain Auguste Dédenne, qui aurait infailliblement péri sans son intervention ; le 29 décembre 1885, il sauvait la vie à un enfant qui devait être écrasé, à Mons-en-Barœul.

Objet trouvé. — Une montre de dame a été trouvée et déposée au bureau central de police.

RÉUNIONS & CONVOCATIONS

Boulangerie coopérative roubaisienne, rue de Lannoy, 86. — L'inventaire de l'année 1887 étant terminé, MM. les sociétaires sont prévenus que le dividende de l'année s'élève à 21 fr. 20 0/0 ; 20 pour cent seront distribués aux sociétaires et le reste 1 fr. 20 pour cent sera laissé au compte de l'amortissement.

Les bénéfices seront distribués les dimanches 15 et 22 courant, de 8 h. à 11 h. du matin et de 3 h. à 8 h. du soir.

Les sociétaires qui négligeraient de retirer leurs bénéfices sont informés qu'aucun intérêt n'est accordé aux sommes qui ne seront pas retirées de la caisse de la Société.

Cercle horticole de Roubaix. — Voici l'ordre du jour de l'assemblée générale du *Cercle horticole de Roubaix*, qui doit avoir lieu le 15 janvier, café Flipo à 5 heures précises du soir.

1° Lecture des procès-verbaux ; 2° Lecture du courrier ; 3 Conférence par M. J.-B. Carlier sur les primeurs en général ; 4° Apports ; 5° Tombola gratuite pour les membres présents.

La commission de la *Cæcilia Roubaisienne*, prévient tous les sociétaires qu'un cours de solfège est ouvert à partir du 15 courant : il sera professé par M. Lortiois, sous-chef et aura lieu tous les dimanches de 10 à 12 heures et lundis de 7 à 9 heures.

La commission dudit cours se compose de MM. G. Hermans, secrétaire ; L. Mahieu, trésorier ; commissaires, A. Bettebière, H. Cossaert.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition,) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

TOURCOING

Accident suivi de mort. — Un terrible accident s'est produit, jeudi vers 4 h. 1/2 de l'après-midi, au tissage de MM. Tiberghien frères, rue de Paris. Un ouvrier peintre, Emile Delebarre, attaché depuis quelques jours seulement à l'établissement, était occupé à mettre en couleur un support de transmission placé dans une petite salle isolée, à une hauteur de 2m50 et distante du mur d'environ 0,60 centimètres.

Un autre ouvrier en passant dans un couloir à proximité de la salle, entend un cri et s'approchant il voit avec horreur le corps de son malheureux camarade enroulé autour de l'arbre de transmission et tournant avec une rapidité vertigineuse.

Il donna l'alarme et on arrêta immédiatement la machine, mais on ne détacha plus qu'un cadavre horriblement mutilé dans la partie inférieure du corps : le pied gauche était complètement détaché du corps et en frappant sur le mur en avait détaché quelques briques : les souliers avaient été lancés à travers un vitrage, tous les vêtements étaient lacérés.

Le malheureux portait une longue blouse, et ses patrons lui avaient déjà présenté des observations à ce sujet. Ce vêtement aura sans doute été saisi par la transmission et le corps attiré par la force de rotation a fait peut-être cinquante à soixante tours autour de l'arbre. Le cadavre a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

E. Delebarre, originaire de Linselles, est marié mais n'a pas d'enfants ; il était âgé de 40 ans.

FEUILLETON DU 14 JANVIER. — 117 —

LE

SECRET DU SQUELETTE

PAR GEORGES PRADEL

TROISIÈME PARTIE

POMPONNE

IX

Surprises sur surprises

Il allait vertement s'en expliquer, mais le temps lui manqua.

Madeleine Bingler s'avançait calme, fière.

Oh ! ce n'est plus la folle des anciens jours. Toute sa raison brillait maintenant dans ses regards.

Arrivée à la hauteur de Mlle de Kermor, elle s'inclina profondément devant elle.

Alain et Yvonne Blohic se tenaient debout sur le seuil de la porte.

Mme de Yunka jetait autour d'elle des regards effarés ! Toute issue lui était fermée, toute retraite était impossible.

Effondrée sur elle-même, la tête basse, elle attendait les coups qui allaient lui être portés.

Après avoir salué Berthe de Kermor, Madeleine Bingler lui adressa la parole.

Sa voix était singulièrement claire et vibrante.

— Mademoiselle, dit-elle en espaçant ses mots, — je vous dois tout